



Une mission dense et intense à l'image de la relation franco-béninoise

Mission d'une délégation du groupe d'amitié France - Bénin

Du 30 novembre au 5 décembre 2025

La relation entre la France et le Bénin est dense et intense. Elle couvre de nombreux domaines dont la coopération parlementaire, les politiques éducatives et universitaires, la coopération en matière de santé, l'aide publique au développement, les échanges économiques, les enjeux sécuritaires dans la région, les questions mémorielles, culturelles et patrimoniales.

Du 30 novembre au 5 décembre, une délégation du groupe d'amitié France-Bénin s'est rendue au Bénin, conduite par Christian Baptiste (SOC, Guadeloupe), président du groupe d'amitié. Participaient également trois vice-présidents du groupe d'amitié : Marine Hamelet (RN, Tarn-et-Garonne), Aurélien Taché (LFI-NFP, Val d'Oise), et Olivier Serva (LIOT, Guadeloupe).

La France n'est ni acteur ni commentateur au Bénin. Les deux pays sont partenaires et de nombreuses séquences de la mission ont permis de valoriser la solidité de cette relation d'amitié.

La délégation remercie Mme Nadège Chouat, ambassadrice de France au Bénin, ainsi que son équipe pour l'appui précieux apporté dans l'élaboration d'un programme équilibré à l'image de la diversité du partenariat franco-béninois.

Le programme a comporté des entretiens politiques de haut niveau avec le Président de l'Assemblée nationale et les députés du groupe d'amitié Bénin-France, le Garde des Sceaux et le Ministre des Affaires étrangères, et pour finir le Président de la République.

Cette visite s'est aussi articulée pour partie avec la venue à Cotonou d'une délégation du Medef International, ce qui a conduit à des séquences conjointes.

Par ailleurs, plusieurs élus avaient exprimé un intérêt particulier pour les thématiques mémorielles, notamment le président Christian Baptiste et le vice-président Olivier Serva, tous deux députés de Guadeloupe et d'ascendance africaine.

La délégation parlementaire a quitté le Bénin 24 heures avant la tentative de coup d'État, déclenchée dimanche 7 décembre et rapidement déjouée par les autorités béninoises.

La visite s'est déroulée dans un contexte pré-électoral lié aux élections législatives, locales et à la présidentielle qui se tiendront en 2026.

► **La délégation s'est rendue à Cotonou juste avant la suspension des travaux parlementaires en vue des élections locales et législatives, prévues le 11 janvier 2026, et de l'élection présidentielle, prévue le 12 avril 2026.**

Le 31 août 2025, le ministre des finances Romuald Wadagni a été désigné candidat de la majorité présidentielle, constituée des partis Bloc républicain et Union progressiste.

Le 14 octobre 2025, le parti d'opposition Les Démocrates a désigné son candidat, Renaud Vignilé Agbodjo, mais cette candidature n'a pas été retenue par la Cour constitutionnelle le 13 novembre 2025, conformément à la liste préalablement retenue par la Commission électorale nationale autonome (CENA). La raison invoquée était la présentation de 27 parrainages valides au lieu des 28 exigés par le code électoral. Face à Romuald Wadagni, le parti Forces Cauris pour un Bénin Emergent (FCBE), considéré comme d'opposition modérée, présente la candidature de Paul Hounkpè, son président.

Ce contexte politique particulier a suscité l'intérêt des députés membres de la délégation qui n'ont pas manqué de l'évoquer lors de leurs entretiens avec les responsables politiques béninois. Ils se sont particulièrement émus du resserrement de l'espace public et des réformes constitutionnelles restrictives en cours.

La réforme constitutionnelle votée par l'Assemblée nationale dans la nuit du 14 au 15 novembre 2025 crée un Sénat, composé de membres de droit (les anciens Présidents de la République, les anciens présidents de l'Assemblée nationale...) et de membres désignés par le Président de la République. Cette révision allonge

également la durée du mandat présidentiel et des mandats des députés et des maires de cinq à sept ans. Enfin, elle met en place une trêve politique pendant toute la durée de ces mandats, matérialisée par la signature d'un pacte républicain, pendant lequel aucune décision ne pourra être contestée par l'opposition hormis de façon constructive.

Ces évolutions politiques récentes et le resserrement de la liberté d'expression en matière politique tendent à modifier la perception de la ligne d'une « rationalisation » politique au service du développement économique voulue par le Président Patrice Talon, pour qui les politiques publiques de développement économique et social s'inscrivent dans un temps long.

► **Les députés ont pu rencontrer les représentants de la communauté française au Bénin.**

Lors d'une rencontre, lundi 1^{er} décembre 2025, avec Mme Solène Crinière, vice-consule, et les trois élus représentant les Français au Bénin, M. Luc Dorso, M. Arsène Atindehou et Mme Josiane Adjovi Agbo, des informations ont été communiquées sur la communauté française présente au Bénin, sa sociologie, sa situation dans le pays, et plus généralement, les dispositifs d'accompagnement des ressortissants français à l'étranger. Actuellement, 3 259 Français sont inscrits au registre, alors qu'autant de Français, pour la plupart des binationaux franco-bénois, résideraient au Bénin sans être signalés.

► **Le 1^{er} décembre 2025, une présentation des enjeux de sécurité et de défense par les services de l'ambassade a permis aux députés de mieux appréhender les risques sécuritaires.**

Dans la région, le Bénin partage des frontières au nord avec le Niger et le Burkina Faso. Les attaques terroristes djihadistes du JNIM (*Jama'at Nusrat al-Islam wa al-Muslimin*), organisation djihadiste opérant au Maghreb et en Afrique de l'Ouest, liée

à Al-Qaïda, progressent dans la région des parcs du Pendjari, de l'Atakora, du W, avec un impact direct sur le développement économique du nord du pays.

Pour faire face à ces menaces, le Bénin coopère avec quelques partenaires africains, mais aussi avec d'autres partenaires internationaux comme la France, les États-Unis, la Belgique, l'Union européenne, ainsi que la Chine.

La coopération militaire avec la France consiste essentiellement à répondre à des demandes de formation, via notamment les Écoles nationales à vocation régionale (ENVR) qui sont des centres de formation délivrant un enseignement identique à celui dispensé dans les centres de formations français, tout en l'adaptant si besoin aux réalités du terrain. Les enseignements portent sur des thématiques variées allant de la santé à la cybercriminalité en passant par la gestion démocratique des foules, la sûreté maritime ou le contre-terrorisme. Parmi les 17 écoles implantées en Afrique, le Bénin en accueille deux :

- le Centre de Perfectionnement aux Actions post-confliktuelles de Déminage et de Dépollution (CPADD), inauguré en 2003, qui forme des stagiaires, civils et militaires, béninois, mais aussi de tout le continent, francophones, lusophones et anglophones. Ce centre moderne et performant est spécialisé dans la formation au déminage ;

- l'Académie Logistique de Ouidah (ALO) que les députés ont pu visiter. Cette ENVR a été créée en 2024 pour renforcer les capacités logistiques des armées de la région et faire face aux défis sécuritaires de l'Afrique de l'Ouest.



Des rencontres politiques de très haut niveau au cœur du programme de la délégation

► Le 1^{er} décembre 2025, M. Olushegun Adjadi Bakari, ministre des Affaires étrangères, s'est entretenu avec les membres de la délégation.



À cette occasion, le ministre a salué le dynamisme du partenariat franco-béninois et rappelé l'attachement de son pays à un partenariat équilibré et dynamique avec la France, nourri de leur histoire commune sans vouloir faire table rase du passé, contrairement à ce que de nombreux discours réclament actuellement en Afrique. À cet égard, il s'est félicité du retour des 26 œuvres culturelles béninoises, ce qui a constitué un point de départ certes symboliques mais très important pour construire un futur programme de coopération culturelle.

Répondant à une question de MM. Christian Baptiste et Olivier Serva, le ministre a indiqué qu'une liaison aérienne directe entre le Bénin et la Grande Caraïbe était actuellement à l'étude. Ce sujet est essentiel pour le Bénin qui a investi près de 2 milliards d'euros dans le secteur touristique depuis huit ans. Il a confirmé l'ouverture d'une ligne charter avec Paris sur la période des fêtes de fin d'année et des *Vodun Days*.

Après avoir félicité M. Olivier Serva pour son acquisition de la nationalité béninoise, le ministre a insisté sur l'importance du dialogue avec les Afro-descendants qui font partie de la communauté africaine et béninoise. Il a également tenu à rappeler la responsabilité historique de certains royaumes africains dans la traite négrière.

► **Mardi 2 décembre 2025, les députés ont été reçus en audience puis invités à déjeuner par M. Louis Vlavonou, président de l'Assemblée nationale, avant de débattre avec les députés membres du groupe d'amitié Bénin-France.**



Le président de l'Assemblée nationale a notamment mis en avant le droit souverain du Bénin à choisir librement ses partenaires et s'est félicité du chemin trouvé par son pays pour avancer en assumant la priorité donnée au développement plutôt qu'aux confrontations politiques. Il a également évoqué la situation politique française, marquée par l'absence de

majorité stable, en soulignant que le Bénin ne pouvait se permettre de suivre ce modèle. Enfin, il a souligné l'importance de la coopération franco-béninoise et rappelé l'engagement du Bénin au sein de la Francophonie. Lui-même a siégé à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie depuis 2003.

À l'issue de cet échange, les députés ont rencontré quatorze députés béninois du groupe d'amitié Bénin-France, dont Mme Nataché Kpochan, coordonnatrice du groupe d'amitié. Celle-ci s'est félicitée des échanges nombreux et réguliers entre les parlementaires français et béninois.

M. Natondé Ake, président du groupe parlementaire Union Progressiste (UP), principal parti de la mouvance présidentielle, a défendu la révision constitutionnelle, au motif de la stabilité politique, alors que des représentants de l'opposition ont tenté de souligner un recul démocratique.



► Le 2 décembre 2025, M. Yvon Detchénoù, ministre de la justice, a reçu la délégation.



► Vendredi 5 décembre 2025, l'audience, au Palais de la Marina, accordée par le Président de la République, a duré près de trente minutes.



Les députés ont souligné l'importance des réalisations économiques et d'infrastructures en cours ainsi que les initiatives destinées à renforcer les liens avec les diasporas d'ascendance africaine. Le Président Patrice Talon a salué la qualité de la relation bilatérale et exprimé l'espoir que la France retrouve une forme de cohésion politique. Il a indiqué qu'il poursuivrait son engagement au service du développement au-delà de son mandat actuel, estimant que le Bénin serait positivement « méconnaissable » dans les années à venir.

En matière de coopération, la France est un partenaire majeur du Bénin.

► Deux visites ont permis de valoriser l'action de l'Agence française de développement (AFD) au Bénin.

L'AFD est présente au Bénin depuis 1956 et impliquée actuellement dans 45 investissements dans des secteurs aussi variés que l'énergie, l'éducation et la formation professionnelle, la culture (appui à deux des quatre musées en construction), le développement urbain, l'agroécologie, la santé notamment maternelle et infantile.

À Porto-Novo, les élus ont visité les réalisations du projet « Porto-Novo ville verte », financé par l'AFD, telles que les places Vodun rénovées et l'aménagement des berges, en présence du maire de Porto-Novo, M. Charlemagne Yankoty.



Une visite de la cité lacustre de Ganvié, où l'AFD finance un projet d'habitat, en présence du maire de So-Ava, M. Viwagnon Jean Méjor Zannou, a été également organisée.



► **La France occupe une place importante dans le système éducatif, universitaire et culturel au Bénin.**

Vendredi 5 décembre 2025, les députés ont visité les deux établissements du réseau de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger (AEFE) et ont salué la qualité de l'offre éducative française.

Le lycée Montaigne existe à Cotonou depuis plus de 50 ans et accueille plus de 1 000 élèves de la maternelle au lycée.



Le lycée Pierre Manoël Talon, partenaire non conventionné de l'AEFE, a ouvert en septembre 2024 et accueille à ce jour un peu plus de 400 élèves. À terme, les deux lycées devraient permettre de répondre aux attentes en matière d'enseignement en langue française.



Sur le plan universitaire, les députés se sont rendus à la Faculté des Sciences de la Santé pour un échange avec le recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Pr. Charlemagne Babtoundé, consacré à la présentation du projet INSPIRE-UAC. Ce projet a pour objectif de structurer l'offre de formation universitaire dans le domaine de la santé publique, en partenariat avec l'Université de Limoges. À cette occasion, les problématiques liées à l'octroi de visas pour les étudiants, la réduction des bourses de mobilité, la monétisation des partenariats et les discours panafricanistes ont été abordés.



Les parlementaires ont également visité les locaux de l'Institut français, en présence de M. Lionel Briand, conseiller de coopération et d'action culturelle, directeur de l'Institut, et de M. Jérôme Binet-Bos, directeur délégué.



Quelle participation de la France dans les investissements massifs mis actuellement en œuvre par le Bénin dans ses infrastructures ?

► Lundi 1^{er} décembre 2025, lors d'une rencontre avec M. Eric Akouté, directeur général de l'Agence de Promotion des Investissements et des Exportations (APIEX), et de la visite de la zone industrielle de Glo Djigbé (GDIZ) mercredi 3 décembre 2025, les parlementaires et les représentants des entreprises membres du Medef ont été informés des différents enjeux économiques au Bénin et sensibilisés aux dispositifs mis en place par les autorités béninoises pour répondre aux défis actuels et futurs et favoriser l'investissement au Bénin.

Pays de 14 millions d'habitants, le Bénin est classé dans la tranche inférieure des pays à revenus intermédiaires avec un PIB de 19 milliards d'euros et une économie peu diversifiée, répartie entre le secteur primaire et le secteur tertiaire. Le secteur primaire représente un tiers de son PIB et un tiers des emplois ; le Bénin est le premier producteur de coton en Afrique et bien classé également pour la production de noix de cajou et de soja. Le secteur tertiaire représente 52 % du PIB et 50 % des emplois ; le port de Cotonou concentre la majeure partie des activités tertiaires. Le pays reste encore dépendant du commerce informel, notamment avec le Nigéria.



Les réformes structurelles ambitieuses portées par le Président Patrice Talon depuis dix ans ont conduit à une modernisation visible du pays : des grandes voies de communication sont achevées ou en cours d'achèvement, la zone industrielle de Glo Djigbé (GDIZ) accueille ses premiers investisseurs. Le taux de croissance pour 2024 est de 7,4 % et devrait être de 7 % pour 2025. L'inflation est très maîtrisée à 1,1 % pour 2024 et 2 % pour 2025, en léger rebond. La dette publique est elle aussi maîtrisée à 53,4 % du PIB en 2024 et 50 % en 2025. Elle est par ailleurs essentiellement concessionnelle et à faible risque de change.



Le Bénin suscite donc la confiance des investisseurs, d'autant que la BERD a ouvert il y a trois mois un premier bureau en Afrique à Cotonou. De même Proparco, la filiale de l'AFD, vient d'ouvrir à Cotonou.

S'agissant de la présence économique française au Bénin, le marché est relativement étroit et faiblement industrialisé, ce qui en fait un partenaire minoritaire pour la France avec 250 millions d'euros d'échanges commerciaux par an, loin derrière la Côte d'Ivoire et le Nigéria dans cette zone géographique.

Les défis sont nombreux et concernent les infrastructures routières, la modernisation du port de Cotonou, la production d'énergies propres, l'agro-industrie, le développement du tourisme, les infrastructures de santé, la numérisation de l'économie, la mise en place de normes et d'un

cadre légal visant à réduire l'économie informelle et la corruption, à former la main-d'œuvre, lutter contre la pauvreté, et à mieux répartir le développement entre le Sud et le Nord du pays. Face à ces défis, le pays fait preuve d'une forte capacité à réaliser les projets et bénéficie de son ouverture vers le Nigéria.

L'aspect mémoriel a constitué un volet important de la visite.

► Sur proposition des deux députés élus de la Guadeloupe et en raison de leur intérêt pour les sujets liés à l'ascendance africaine, plusieurs séquences mémorielles ont été organisées.

Mercredi 3 décembre 2025, à Allada, ville située à une cinquantaine de kilomètres de Cotonou, la délégation a rencontré, à la demande du président du groupe d'amitié et de manière très symbolique, la famille Jah, originaire de Guadeloupe et installée au Bénin depuis 1997. Reconnue pour son engagement social (orphelinat, projets agro-écologiques), cette famille incarne pour de nombreux Antillais un modèle de retour vers la terre d'origine.



Jeudi 4 décembre 2025, la dimension mémorielle s'est poursuivie à Ouidah, site majeur de la traite négrière et futur siège du Musée international de la mémoire de l'esclavage. Après une visite

d'un couvent vaudou et du Temple de python, les députés ont été autorisés par le Président Patrice Talon à visiter, en avant-première, la réplique du navire négrier *L'Aurore*, dont l'achèvement est prévu prochainement. La visite, conduite par le responsable du chantier, a suscité une forte émotion, notamment lors de la découverte de figurines réalistes représentant les personnes déportées.



Ils ont également rencontré les responsables de l'Institut Afrique Décide (IAD), organisation associative de recherche et de développement dédiée à l'éducation, à l'inclusion sociale et à la valorisation du patrimoine culturel créée en octobre 2011. Ils ont pu notamment assister à une présentation historique des différentes vagues migratoires qui ont concerné le Bénin et la région, les différentes pratiques culturelles et culturelles comme le vaudou, la mise en place de la traite négrière.



Enfin, une rencontre de courtoisie avec le maire de Ouidah, M. Christian Houétchénou, a clôturé cette séquence.



Une loi votée en 2024 autorise toute personne ayant un ancêtre africain réduit en esclavage et déporté durant la traite transatlantique à demander la nationalité béninoise. Ancien royaume du Dahomey, le Bénin fut l'une des principales plaques tournantes du commerce triangulaire. Plusieurs personnalités ont déjà bénéficié de cette loi. Sur place, M. Christian Baptiste a entamé les démarches en vue d'obtenir lui aussi la nationalité béninoise.